

Zeitschrift:	Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber:	École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band:	25 (1968)
Heft:	8
Artikel:	Le facteur chance en course d'orientation
Autor:	Moesch, Hugo
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-997681

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le facteur chance en course d'orientation

Hugo Moesch

Matière traitée au cours central de la commission CO de l'ANEP à Macolin, les 18 et 19 mai 1968

Ce cours, subdivisé en trois groupes (courses de jeunesse, entraînement et traceurs de parcours), a rassemblé 12 participants romands dans le groupe des traceurs de parcours. Seul le canton de Vaud n'était pas représenté. A la dernière minute, la Fédération française d'Education physique avait demandé de pouvoir envoyer 3 représentants à ce cours central. C'est avec plaisir que nous avons accueilli ces trois sympathiques maîtres de sport de l'INS (Institut national des Sports): Mme Giovanni et MM. Giovanni frères.

Le travail du groupe romand, placé sous la conduite de J.-F. Mathez et H. Moesch, a permis:

- de revoir les principes généraux de la pose de parcours
- d'organiser dans le terrain un départ et une arrivée modèles
- de déterminer les critères de difficultés pour les parcours des différentes catégories d'une même course
- de discuter principalement du facteur chance intervenant dans une course
- de suivre sur place une course (Val-de-Travers) et d'en examiner les problèmes discutés au cours.

Le facteur chance est un élément essentiel à la pose d'un parcours. Un traceur novice l'oublie malheureusement beaucoup trop souvent.

Dans une course d'orientation, l'organisateur devra s'efforcer de diminuer et même d'éliminer toute influence de ce facteur chance sur le déroulement de la course. Pour pouvoir l'éliminer, examinons-en les causes:

a) Reconnaissance insuffisante de la forêt.

On aura alors souvent la situation-type suivante:



Les cheminement 1 et 2 semblent équivalents. Le coureur choisira donc indifféremment l'un ou l'autre. Or, sur le parcours 1, il rencontrera une pépinière très dense et étendue. Ce coureur perdra donc un temps précieux par rapport au coureur ayant choisi, par hasard, le trajet 2. Comme cette pépinière n'est pas notée sur la carte, un coureur sera plus lent que l'autre, non par sa faute, mais par celle de l'organisateur. C'est donc là qu'intervient le facteur chance.

Les pépinières ne sont pas les seuls éléments perturbateurs. Citons encore les étendues de ronces (canton de Fribourg!), les massifs de buis (impénétrables), les clôtures entourant les reboisements, les falaises non indiquées sur la carte (fréquentes par exemple dans la région du col du Mollendruz) et les glissements de terrain récents.

b) «Postes verts», emplacements de postes imprécis.

On peut en distinguer plusieurs variations:

— les postes pour mathématiciens: le poste est placé en un endroit quelconque du terrain. Son emplacement ne peut être déterminé précisément qu'avec une boussole et avec une chevillière. Le coureur, ne possédant pas de mètre, ne saura pas où chercher le poste.

— postes mal indiqués sur la carte: emplacement du poste mal indiqué ou indiqué de façon non explicite. L'exemple-type nous est donné par un poste posé au début d'une falaise. Le coureur ne saura pas si ce poste se trouve en haut ou au bas des rochers. Comme les chemins d'accès peuvent être très différents si ces falaises sont suffisamment hautes, ce détail peut avoir son importance. Dans ce cas, il sera nécessaire de diriger le coureur par une description de poste: «au-dessus des rochers», par exemple.

Autre exemple: le poste est indiqué au fond d'une combe, mais le traceur de parcours ne l'a pas posé au fond: il l'a posé à flanc de coteau, car il n'a pas trouvé d'arbre approprié pour fixer la banderole de poste. Un coureur très sûr, arrivé au fond de la combe, dira: le poste a disparu; il n'ira guère le chercher là où il n'est pas indiqué par la carte.

De même, si un poste est indiqué au centre d'une clairière, il faudra le poser au centre de celle-ci et non à un angle.

— postes apparemment précis: il s'agit presque toujours d'un poste placé au sommet d'une colline. Souvent, la courbe de niveau délimite un «sommet» de cette colline assez étendu: jusqu'à 150 m de longueur et davantage. Le point culminant est alors fréquemment très mal déterminé, car il peut ne dépasser cette courbe de niveau que d'un seul mètre. Le coureur devra donc chercher ce point culminant sur un terrain pratiquement plat (1 m de dénivellation sur une étendue de 150 m et plus). Un autre exemple nous est donné par un poste dans une combe. Dans le terrain, cette combe nous apparaît en réalité sous forme d'une succession de combes, trois en tout. Le poste peut alors se trouver dans la première, dans la deuxième ou encore dans la troisième. Tout naturellement, ce sera le coureur le plus chanceux (comme à la loterie) qui touchera le poste en premier.

Les postes verts ne conviennent généralement pas. Un bon traceur ne les posera pas. En effet, le coureur doit les chercher, avec plus ou moins de succès. Le coureur chanceux, donc pas obligatoirement le meilleur, trouvera un tel poste avant un autre coureur, qui est alors injustement désavantagé.

c) Postes cachés ou mal signalés: la banderole indiquant le poste ne doit évidemment pas être visible à 150 m ou plus, comme cela se voit quelquefois. Ce n'est pourtant pas une raison pour «camoufler» le poste. Il est donc incorrect d'entasser des branchages sur le poste ou encore de le rendre invisible sous un sapin spécialement touffu. Le principe directeur peut être rendu ainsi: le coureur doit apercevoir la banderole du poste au moment où il se trouve à l'endroit que lui indique la

Figure 1

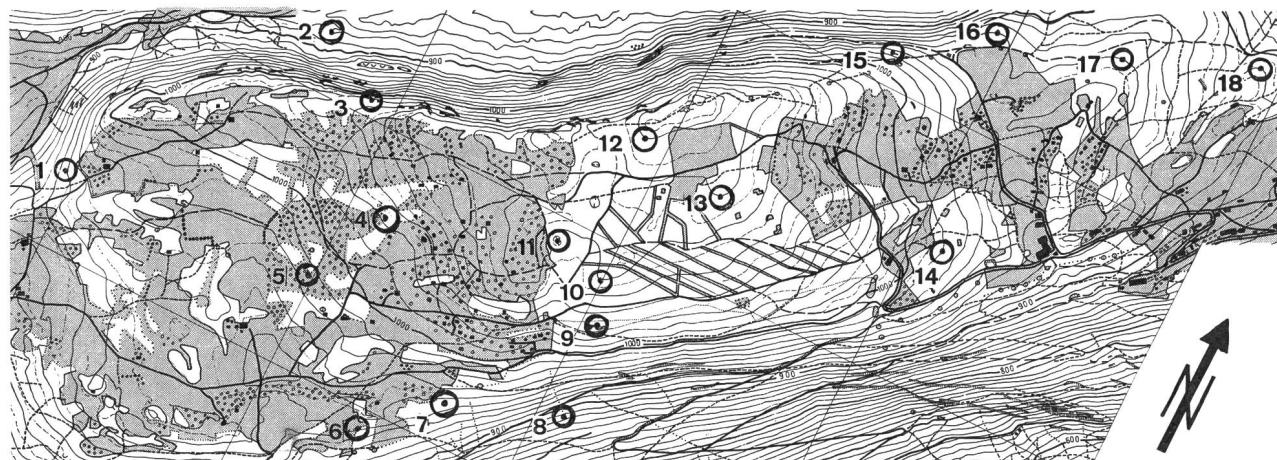


Fig. 1: Exemple de carte redessinée à l'échelle 1:20 000.

Postes utilisables: 2, 6, 8, 11, 15

Postes verts: 1, 4, 5, 10, 12, 13, 14, 16, 17, 18

Poste 3: mauvaise correction de carte: les rochers ne sont pas indiqués à la bonne place sur la carte (erreur d'environ 70 m).

Poste 7: mauvaise correction de carte: dans le terrain, la borne se trouve à 8 m de la lisière de la forêt; sur la carte, elle est à plus de 40 m de la même lisière.

Poste 9: bande de rochers absolument inexistante dans le terrain (sa présence sur cette carte s'explique par le fait que le dessinateur de la carte a repris tel quel le contenu du relevé cadastral).

Fig. 2: Carte normale, exemples de postes utilisables après une reconnaissance.

Postes utilisables: 1, 2, 3, 11, 12, 17

Postes utilisables après vérification: 5, 6, 8, 14

Postes verts, après vérification (utilisables à priori): 7, 10, 18

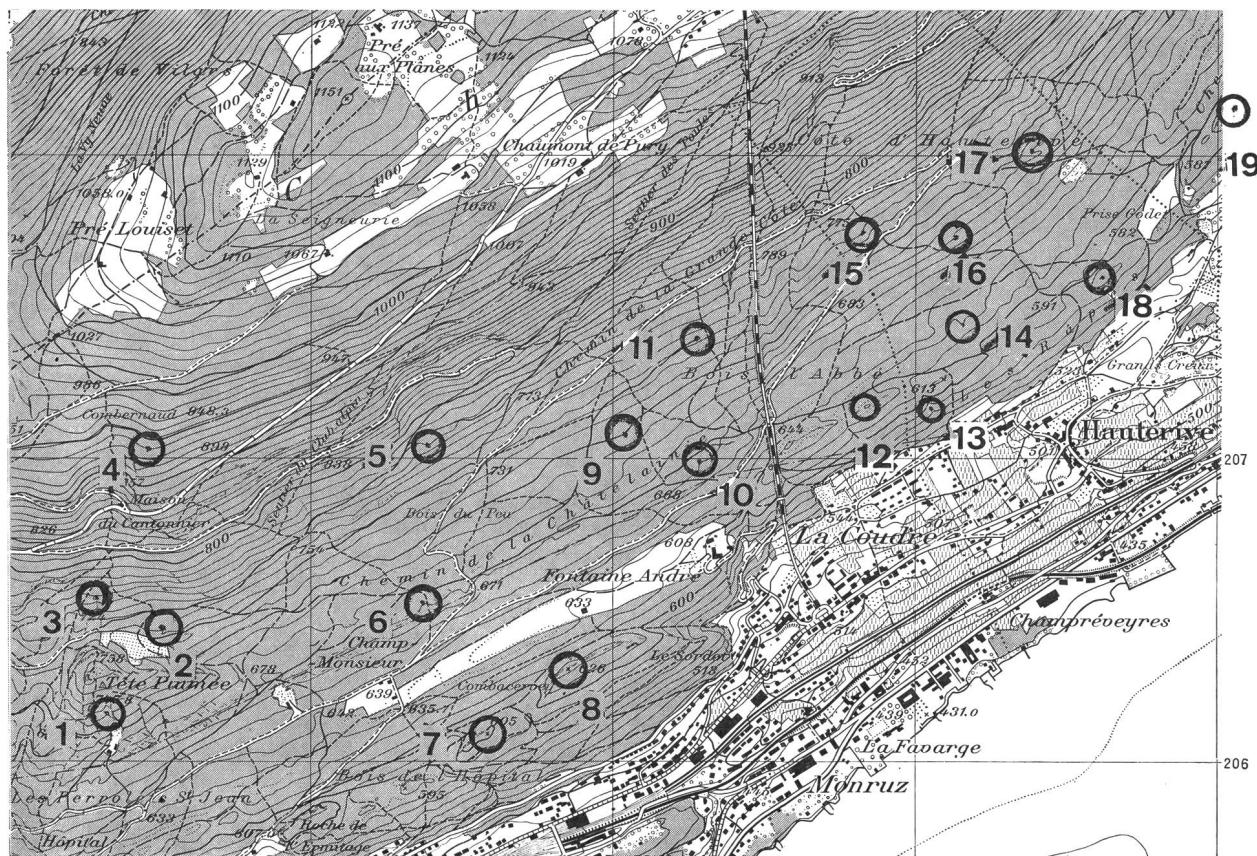
Postes verts évidents: 4, 9, 15

Les postes 13 et 16 seraient utilisables, mais l'accès s'avère impossible: ils sont placés au milieu de massifs de buis im-pénétrables.

Poste 18: inutilisable, car il ne s'agit pas d'une colline unique, mais d'une succession de 4 collines de même grandeur.

Poste 19: exemple de poste en zone blanche; il est pourtant « placé » sur une colline très marquée.

Figure 2



carte et les signes topographiques qui y sont contenus.

Le coureur devra donc rechercher l'endroit du poste et non la banderole de celui-ci. Le coureur d'orientation ne doit jamais faire une course au poste, une course au papier.

d) Emplacements de postes situés en dehors de la carte ou dans une zone où tout élément cartographique a été supprimé (zone blanche).

Il arrive quelquefois qu'un organisateur place, pour une raison obscure, un poste dont l'emplacement se trouve en dehors de la carte. Le coureur doit reporter un poste dans la marge blanche de la carte. Ce procédé est très hasardeux pour plusieurs raisons:

En premier lieu, le coureur ne pourra pas faire mieux que de reporter le point indiquant le poste à deux millimètres près sur le bord blanc de la carte; en deuxième lieu, le trajet à la boussole, obligatoire à ce moment-là, est entaché d'une déviation latérale de 20 m pour un excellent coureur; troisièmement, si le coureur manque le poste, il n'aura pas de ligne d'arrêt. Il ne sait pas où il va arriver. Il n'a aucune possibilité de s'orienter, ce qui est la négation même du sport qu'il pratique.

Un très bon coureur pourra donc dévier facilement de 70—100 m, sans que l'on puisse dire qu'il ait fait une faute. On en déduit facilement les conséquences pour un autre coureur, moins bon technicien.

e) Détermination de postes à l'aide de coordonnées, d'azimut, de photo aérienne.

De nouveau, le coureur ne peut déterminer son but avec suffisamment de précision pour que le poste puisse être posé convenablement. Souvent, ce poste est indiqué à 50 m près, ce qui est absolument insuffisant. En plus, le calcul mental ou l'interprétation de photographies aériennes n'ont rien à voir avec l'orientation.

Lors de ces intermèdes, le coureur peut faire des fautes qui lui font perdre du temps, alors que ses capacités de coureur d'orientation n'en sont pas la cause.

f) Cartes mal corrigées, incomplètement revues.

Souvent, pour les courses d'orientation importantes, le groupement organisateur redessine ou corrige la carte de la région de course.

Cela est très louable, car on réduit fortement le facteur chance en dessinant une carte mise à jour, sur laquelle tous les chemins et autres éléments topographiques utiles au coureur sont indiqués.

Ces cartes introduisent pourtant un facteur chance supplémentaire. Le coureur ayant une telle carte à disposition, y mettra automatiquement toute sa confiance. Il admettra a priori que la carte contient tout, absolument tout ce qui peut l'intéresser. Il s'ensuit que si la carte a été mal corrigée (oubli d'un chemin, erreur de correction: par exemple un bloc erratique indiqué à la fausse place), le coureur, qui se fie totalement à la carte, en sera abusé. Il partira donc «dans les décors» et la rapidité de correction de son erreur dépendra en grande partie du hasard.

En conclusion, le souci principal de tout traceur de parcours doit être celui de présenter les mêmes conditions à tous les participants à la course. En réduisant donc le facteur chance au minimum, puisqu'il peut difficilement être éliminé complètement, il lui sera possible de réduire ce facteur chance à tel point qu'il n'influe plus sur le classement d'une course.

H. Moesch

Explication des signes, d'après le règlement de la Fédération internationale pour les courses d'orientation.

● Borne

— Mur de pierres sèches

••••• Forêt clairsemée

Forêt

1 Lisière franche

2 Lisière clairsemée

(En brun, comme les courbes de niveau):
Lit de ruisseau à sec

Fossé

— Bande de rocher
Talus

Dépression

Fédération suisse des Auberges de la jeunesse

Reunis à la nouvelle Auberge de jeunesse de Bönigen près Interlaken, les délégués de la Fédération suisse ont tenu le samedi 15 juin leur assemblée générale sous la présidence de M. Martin Beck (Meilen).

Soucieux d'adapter le développement de l'œuvre ajiste aux besoins actuels du tourisme des jeunes, le Comité central a chargé la chaire de l'aménagement local, régional et national de l'EPF d'établir une planification générale (Prof. W. Custer).

La Fédération organise des cours pour chefs d'excursions, des cours de vacances, des excursions accompagnées en Suisse et à l'étranger. Elle enverra des délégués à l'assemblée de la Fédération internationale, qui se tiendra l'été prochain au Japon. A fin 1967, la Fédération suisse des Auberges de la jeunesse comptait 50 961 membres.

P-N